

Prix :

	Première demande : gratuit
	Renouvellement : gratuit
	Perte ou vol : timbre fiscal à 25€
	Majeur : timbre fiscal à 86€
	Mineur de 15 à 18 ans : timbre fiscal à 42€
	Mineur de moins de 15 ans : timbre fiscal à 17€

Carte d'identité

Passeport



Mon rendez-vous :

à :

Je dois être présent :

- pour faire ma demande
- pour récupérer ma carte d'identité ou mon passeport.

Les mineurs doivent être accompagnés de leur représentant légal.

1- Je fais ma pré-demande sur internet :

 <https://ants.gouv.fr/>

Il faut connaître la date et le lieu de naissance de ses parents.

2- Je prends rendez-vous à France Services

 <https://www.morteau.org>

 03 81 68 56 96

3- J'apporte à mon rendez-vous :

- le numéro de la pré-demande
- 2 photos d'identité de moins de 6 mois
- ma carte d'identité et mon passeport
- 1 justificatif de domicile :
 - dernier avis d'imposition ou taxe d'habitation
 - ou
 - dernière facture (électricité, gaz, téléphone, eau) ou
 - dernière quittance de loyer

Si je suis hébergé :

- attestation d'hébergement
- carte d'identité de l'hébergeur
- justificatif de domicile au nom de l'hébergeur

Si j'ai changé de nom :

- Acte de mariage
- Jugement de divorce m'autorisant à utiliser le nom d'usage

Si je suis veuf (ve) :

- Acte de décès du (de la) conjoint (e)

Si je suis mineur :

- carte d'identité ou passeport du parent
- justificatif de domicile du parent
 - **En cas de garde alternée** : papiers d'identité et justificatifs de domicile des 2 parents + jugement ou convention parentale définissant la garde alternée.
 - **Pour les bébés nés en Suisse** et dont la demande de transcription n'a pas encore été faite auprès du service état civil de Nantes, un acte de naissance de moins de 3 mois est indispensable.